



ATTESTATION DE FORMATION

Nous certifions par la présente que

Monsieur Mario Pronovost

A assisté à la formation de 3 heures sur :

LES RÈGLES DE ROUTE ET LE BALISAGE

le 3 juin 2024, au Yacht Club de Québec

Fait à Québec, le 23 juin 2024



Responsable de la formation autorisé